



Agence Centrale

BAREME DES HONORAIRES AGENCE CENTRALE LA TESTE

HONORAIRES DE TRANSACTION

Les prix de vente affichés en vitrine comprennent nos honoraires à la charge du vendeur.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

De 1 € à 40 000 €	3 000 € (Forfaitaire)
De 40 001 € à 100 000 €	8 % TTC (du prix de vente Affiché)
De 100 001 € à 230 000 €	6 % TTC (du prix de vente Affiché)
De 230 001 € à 370 000 €	5.5 % TTC (du prix de vente Affiché)
De 370 001 € à 700 000 €	5 % TTC (du prix de vente Affiché)
Au-delà de 700 000 €	4 % TTC (du prix de vente Affiché)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion : 6,20 % HT (soit 7,44%TTC) des sommes mensuelles quittancées.

Honoraires de location :

Part bailleur : 13 € / m², soit :

- 10€/m² pour les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail.
- 3€/m² pour l'état des lieux.

Part Locataire : 13 € / m², soit :

- 10€/m² pour les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail.
- 3€/m² pour l'état des lieux.

Selon loi ALUR en vigueur le 15 Septembre

ESTIMATION

OFFERTE PAR VOTRE AGENCE

Tarif en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2016 (TVA appliquée 20 %)